

Le **Nouveau** Diplôme national du Brevet en un coup d'œil

Applicable à la session 2018

(Les nouveautés par rapport au DNB précédent sont surlignées en jaune)

Document de synthèse conçu par l'équipe éditoriale du site académique d'anglais – Académie de Grenoble

800 points répartis de la façon suivante :

EVALUATION A PARTIR DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps

DOMAINE 1

Chacune des quatre composantes du domaine 1 est évaluée sur 50 points, soit un total de **200 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

DOMAINE 2

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

L'ensemble du domaine 2 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 3

L'ensemble du domaine 3 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

DOMAINE 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

L'ensemble du domaine 4 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- **compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace**
- **interprétation des productions culturelles humaines**
- **connaissance du monde social contemporain**

DOMAINE 5

L'ensemble du domaine 5 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

CINQ EPREUVES DE FIN D'ANNEE

ORAL sur 100 points

Porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, des parcours Avenir, Citoyen ou d'Education artistique et culturelle ou sur **l'histoire des arts**.
Durée : 15 minutes

FRANÇAIS 100 points

Travail sur texte littéraire, dictée et rédaction *Durée : 1h10 + 20' + 1h30*

MATHEMATIQUES 100 points

Mathématiques et algorithmique *Durée : 2h*

HISTOIRE GEOGRAPHIE EMC 50 points

Programme de Troisième *Durée : 2h*

SCIENCES 50 points

Deux disciplines parmi : physique-chimie, sciences de la Vie et de la Terre, technologie *Durée : 30' + 30'*

OBTENTION DU DNB

Il faut un total de points au moins égal à **400 points sur 800** pour obtenir le diplôme national du Brevet.

Le diplôme délivré au candidat admis porte:

La mention «assez bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à **480 sur 800**

La mention «bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à **560 sur 800**

La mention «très bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à **640 sur 800**

CAS SPECIFIQUES

L'article 1 et l'annexe 3 du texte officiel précisent les modalités d'examen pour les candidats dits 'individuels'. [Consulter le texte](#)

L'article du texte officiel précise les modalités pour les langues régionales, sections internationales, établissements franco-allemands et d'enseignement agricole. [Consulter le texte](#)

[Modalités d'attribution du DNB \(arrêté du 27 novembre 2017\)](#)

Précisions sur les [Modalités d'attribution du DNB \(note de service du 22 décembre 2017\)](#)

[Socle commun de connaissances, de compétences et de culture \(décret du 31 mars 2015\)](#)